

COMMUNE D' YEVRES

Compte rendu du conseil municipal : séance du 07 novembre 2013

Le 7 novembre 2013, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DOUSSET Dominique, Maire.

Le procès verbal de la précédente séance, en date du 18 septembre 2013, est approuvé à l'unanimité.

AVENANT AU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir entre la commune et les cars J.M. LECUYER, fixant les tarifs des transports scolaires pour l'année scolaire 2013/2014.

AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE CONCESSION AVEC LA SAEDEL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un avenant de prolongation au contrat de concession d'aménagement pour la réalisation du lotissement « la Croix du But ».

La prolongation proposée est de 6 ans, ce qui porte la durée de validité du contrat de concession au 4/12/2019. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

PARTICIPATION DU SOUVENIR FRANÇAIS POUR LE MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un chèque d'une valeur de 350 €, du Souvenir Français, représentant la participation à l'installation du nouveau monument aux morts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce chèque, et autorise Monsieur le Maire à l'encaisser en recettes d'investissement.

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE LOGICIEL « DELARCHIVES »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un contrat avec la SARL A.D.I.C., pour la maintenance du logiciel DELARCHIVES.

La redevance annuelle de ce contrat est de 15 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce contrat et autorise Monsieur le Maire à le signer.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE-GOUET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention de mise à disposition des agents des services techniques à la Communauté de communes du Perche-Gouet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer

BILAN TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Monsieur le Maire donne lecture du bilan du transport scolaire, pour l'année scolaire 2012/2013 qui s'établit comme suit :

<u>Dépenses</u>	Coût du transport scolaire :	40 248,98 €
<u>Recettes</u>	Subvention du Conseil Général :	17 888,43 €
	Participations des familles :	2 839,5 €
	Total :	20 727,93 €
	Reste à la charge de la commune :	19 521,05 €

BILAN RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de la restauration scolaire, pour l'année scolaire 2012/2013 qui s'établit comme suit :

Recettes Participation des familles : 40 479 €
pour 14 719 repas, soit 105 repas / jour en moyenne

Dépenses : 93 091 €
Reste à la charge de la commune : 52 612 €

BONS D'ACHAT DE NOËL AUX ANCIENS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le principe de distribution des bons d'achat, pour les anciens, excepté pour les personnes en Maison de Retraite, pour lesquelles un cadeau est maintenu, d'une valeur égale au bon d'achat.

Le montant du bon d'achat est fixé à 16 Euros, et il sera à utiliser, avant le 19 janvier 2014, chez les commerçants d'Yèvres suivants: boulangerie-pâtisserie « GUESDON », coiffure « NATHALY COIFFURE », pharmacie « TASSE », épicerie « AU PANIER SYMPA », charcuterie « MOUSSU », traiteur « François ARNAULT ».

AMELIORATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de remplacer les installations d'éclairage public, avec suppression des lanternes équipées de sources à vapeur de mercure, à travers la mise en place de lanternes dotées de sources lumineuses moins énergivores : Sodium Haute Pression Iodure Métallique, Led ...

L'entreprise CEGELEC est retenue pour ces travaux, avec un devis d'un montant de 39 626,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise CEGELEC.

REVERSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE-GOUET DU FONDS DE COMPENSATION POUR LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu, de l'Etat, une somme de 2 266,67 € concernant le fonds de compensation pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Cette somme est à reverser à la Communauté de communes du Perche-Gouet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à reverser cette somme à la Communauté de communes du Perche-Gouet.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier du restaurant « le Saint Jacques » : les travaux se poursuivent suivant le planning prévu. Le locataire a été désigné.

Concernant le financement : toutes les subventions attendues ayant été accordées et grâce à la bonne trésorerie, l'emprunt de 400 000 € réalisé devrait suffire alors qu'il était prévu 800 000 € au budget 2013.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le remplacement des 3 radiateurs du chauffage de la salle des sports a été réalisé.
- que le nouveau monument aux morts est installé. Des petits aménagements autour de celui-ci sont prévus, le devis est en attente.
- que le recrutement d'un employé communal a été finalisé : Mr Lemay a pris ses fonctions le 4 novembre.
- que le busage de la vallée de la Bizolière a été réalisé.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal :

- d'un courrier de remerciement de l'US YEVRES, suite à la subvention versée.
- d'une invitation de l'Harmonie de Brou à un concert le samedi 16 novembre à 20h30, à Brou.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande pour organiser des courses cyclistes (championnat départemental UFOLEP) le 04 mai 2014. Le repas des aînés est prévu à cette date. Le conseil municipal donne son accord de principe mais à une autre date à déterminer avec les organisateurs.

Monsieur le Maire rappelle des dates à retenir :

- cérémonie du 11 novembre,
- commission communication le 14 novembre,
- AG de l'US YEUVRES, section tennis, le 22 novembre,
- AG de l'US YEUVRES le 23 novembre.

Monsieur DOUARD informe le Conseil Municipal que des arbres sont à élaguer, rue du Pont et à Montemont. Monsieur le Maire ajoute qu'il y a également le sapin dans la cour de l'école maternelle qui pose problème. Une entreprise sera sollicitée pour l'intervention.

Madame FARAULT informe le Conseil Municipal que le panneau STOP au Saussay est posé.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal que « les Amis de la danse » organiseront une soirée « démonstration et entraînement », le 29 novembre, dans le cadre du Téléthon. Les associations de la commune et toute la population seront invitées à participer.

Monsieur DUMAND évoque le problème du chemin communal qui est barré, au Bois Mouchet. Monsieur le Maire répond que le problème est connu. Des solutions sont en cours mais le contexte est très difficile.

Monsieur CLOTET fait part au Conseil Municipal du caractère dangereux de l'arrêt de bus de la ligne 9 Transbeauce, route de Châteaudun. Monsieur le Maire répond que le problème est réel et connu de longue date. L'amélioration de l'éclairage envisagée pose des problèmes techniques. Mr le Maire rappelle que les usagers doivent attendre que le car soit reparti pour traverser.

Madame ARRONDEAU fait le compte rendu du dernier conseil d'école.

Monsieur CHEVALIER demande quand sera enlevé l'ancien monument aux morts. Monsieur le Maire répond que ces travaux sont prévus dans les prochaines semaines.